Image not found or type unknown

Clôture entre un stade municipal et notre terrain

Par **Experatoo29**, le **23/04/2019** à **18:34**

Bonjour, j'ai un petit souci. Notre propriété a pour voisin le stade municipal. Aucune clôture n'est érigée du côté du stade, nous avons de notre côté une haie que nous voulons abattre. Nous avons demandé au Maire la continuité d'un mur que celui-ci a fait aux propriétaires voisins, mais il a refusé et, sauf d'une article de loi l'obligeant à poser une clôture, il ne fera rien.
Si nous ne remontons pas un mur pour y poser une clôture, toute personne venant sur le stade, pour courir ou jouer au football ou même aller aux autres terrains de jeux plus loin, passera à côté de notre terrain et pourra y rentrer sans contrainte. Je voudrais savoir si nous pouvons obliger Monsieur le Maire à mettre une clôture/ Nous lui avions demandé un mur pour pouvoir, à notre charge, y poser une clôture qui nous cacherait du vis à vis et empêcherait ballon et spectateur à venir dans notre jardin comme cela a déjà été plusieurs fois le cas ! Merci de vos réponses,

Par **Bibi_retour**, le **24/04/2019** à **08:42**

Bonjour,

Je ne connais pas d'obligation de clore un terrain.
Pourquoi ne pas poser une clôture vous même sur votre terrain ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés